



Lisieux, le 22 mai 2018

Léa VERSAVEL
Vice-Présidente chargée de l'Environnement
à

Réf. : ENV-2018-052_LV/SB/MG
Objet: **Inventaire et restauration des mares**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses missions relatives à la préservation de la biodiversité, la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie met en place un inventaire quantitatif et qualitatif des mares sur son territoire. Cet inventaire permettra de caractériser le réseau de mares pour mieux comprendre l'état écologique, mais aussi les rôles joués par ces mares.

Suite à cet inventaire, la communauté d'agglomération réalisera la restauration de certaines mares en fonction des besoins sur le territoire. Cette restauration implique divers types de travaux (curage, abattage d'arbres...) et sera prise en charge totalement par la collectivité.

Un agent va donc venir inventorier les mares sur la commune et est à votre disposition si vous souhaitez refuser l'inventaire, prendre rendez-vous ou indiquer des mares à voir sur vos parcelles.

N'hésitez pas à joindre le service Environnement de la communauté d'agglomération ou la chargée de mission en charge de l'inventaire au 02.50.68.90.27 ou mgallet@agglo-lisieux.fr

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Eric BOISNARD
Maire de Courtonne la Meurdrac



Léa VERSAVEL,

Vice-Présidente chargée de l'Environnement.